

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU SAMEDI 17 OCTOBRE 2015 à 10H00

Le Conseil Syndical dûment convoqué le 14 septembre 2015 s'est réuni le 17 octobre 2015 à 10H00 au siège de l'ASLC.

Ordre du Jour

| | |
|---|----------|
| DECISIONS..... | 1 |
| 1) 2015/3 – Contentieux juridique – ASLC/DORINET | 1 |
| APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL PRECEDENT | 1 |
| DELIBERATIONS..... | 1 |
| COMPETENCE GENERALE..... | 1 |
| 82) Modification du poste d'Assistant Administratif..... | 1 |
| INFORMATIQUE & COMMUNICATION | 2 |
| 83) Validation de la newsletter | 2 |
| JURIDIQUE..... | 2 |
| 84) Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité..... | 2 |
| TRAVAUX | 3 |
| 85) Rénovation de l'habitation sise 39ter Grande Avenue en extension du siège de l'ASLC | 3 |
| CONSULTATIONS..... | 3 |
| 1) Point sur l'évènementiel | 3 |
| 2) Adhésion aux commissions du PNR | 4 |
| 3) Planning des prochaines réunions | 4 |

Le quorum étant atteint, M. MOULA, Président Directeur de l'ASLC, ouvre la séance à 10H00.

Décisions

1) 2015/3 – Contentieux juridique – ASLC/DORINET

Conformément à la délibération n° 49 du 20 juin 2015, une décision a été émise afin d'engager et pourvoir au paiement de la prestation effectuée par le cabinet UGGC & Associés dans le cadre de l'affaire Dorinet / ASLC pour un montant de 2 657,40€ TTC.

Approbation du compte-rendu du conseil précédent

Le compte-rendu du conseil du 25 septembre n'a pas pu être émis à temps pour être présenté au conseil, et sera présenté pour le conseil suivant.

Délibérations

Compétence Générale

82) Modification du poste d'Assistant Administratif

Rapporteur : M. Moula

Pour permettre la réalisation des besoins d'intérêt général, non satisfaits par l'organisation actuelle, il est nécessaire de renforcer le travail administratif et d'ouvrir le poste d'assistant administratif à temps complet.

Ce poste comprend notamment les tâches suivantes :

- Préparation et suivi des conseils syndicaux et des assemblées ;
- Préparation et suivi des commissions ;
- Préparation et suivi des réunions et des représentations ;
- Tenue de l'agenda de l'ASLC ;
- Mise en place des partenariats territoriaux ;
- Suivi des marchés et des Appels d'offres ;
- Gestion budgétaire.

Conformément aux dispositions précédentes, ce poste reste soumis au droit privé, permettant de percevoir une aide à l'insertion professionnelle par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité:

- DECIDE la modification du poste d'assistant administratif pour pouvoir le passer à temps complet ;
- DIT que les crédits seront inscrits au chapitre 012 du budget principal de l'ASLC;
- AUTORISE M. MOULA, Président-Directeur, à procéder à tout acte de gestion du personnel pour pourvoir ce poste.

Informatique & Communication

83) Validation de la newsletter

Rapporteur : M. Moula

Les documents suivants ont été joints à l'ordre du jour :

- le devis n°2015-07531 du 15/10/2015 d'un montant de 497€ HT de l'entreprise I.S.L. ;
Ayant pour objet la commande de 1600 exemplaires de la newsletter en 4 pages.

L'ASLC prépare sa newsletter à paraître pour Novembre 2015. Ce document regroupera les actualités de la rentrée pour l'ASLC. L'article sur les arbres a été rédigé par Mme Vanderstraten sur les propositions de M. Joseph, garde assermenté de l'ASLC, que les membres du Conseil Syndical remercient.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité:

- APPROUVE le devis du 14 octobre 2015 d'un montant de 497€ HT de l'entreprise I.S.L. ayant pour objet la commande de 1600 exemplaires de la newsletter en 4 pages.
- DIT que la distribution sera effectuée par les gardes assermentés début novembre 2015.

Juridique

84) Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Rapporteur : Mme Palaniaye

@CTES, qui signifie « Aide au Contrôle de légalité dématérialisé », désigne d'une part le programme visant à développer un système d'information ayant pour objectif la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire.

@ctes désigne également l'application permettant aux agents de préfectures et des sous-préfectures de contrôler les actes soumis à l'obligation de transmission aux services en charge du contrôle de légalité télétransmis par les collectivités territoriales, leurs établissements publics locaux (EPL) et les établissements de coopération intercommunale (EPCI), via un système d'information fourni par un opérateur de transmission.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'État à laquelle il contribue par le développement de l'e-administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité:

- PROCEDE à la télétransmission des actes au contrôle de légalité ;
- DONNE son accord pour que l'ASLC accède aux services S²LOW proposés par l'ADULLACT pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;

- DONNE son accord pour que le Président, M. Nicolas MOULA, signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de l'Oise, représentant l'État à cet effet ; de donner leur accord pour que le Président signe le contrat de souscription pour la délivrance des certificats numériques.
- ENGAGE la somme nécessaire sur le compte 611 du budget principal 2015 de l'ASLC.

Travaux

85) Rénovation de l'habitation sise 39ter Grande Avenue en extension du siège de l'ASLC

Rapporteur : M. Moula

M. Moula, Président-Directeur de l'ASLC, propose de récupérer l'habitation située derrière les bureaux de l'ASLC afin d'étendre les locaux du siège de l'association. Cette habitation, laissée inoccupée depuis 2013, se dégrade faute d'être chauffée et entretenue. Récupérer ces locaux permettrait de solutionner plusieurs problématiques :

- Éviter que les locaux ne se dégradent par manque d'entretien ;
- Préparer le stockage des archives entreposées dans l'atelier ;
- Améliorer les conditions d'accueil des locaux actuels pour les syndicats et les employés.

Ces travaux seront également l'occasion pour l'ASLC de rénover les ouvrants des locaux principaux.

Les travaux envisagés concernent :

- Les fenêtres et les ouvrants ;
- Les fenêtres et les ouvrants des locaux avant ;
- Le chauffage ;
- La plomberie (sauf la salle de bains) ;
- Le carrelage ;
- L'électricité ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité:

- AUTORISE M. Le Président-Directeur, Nicolas MOULA, à accepter des devis pour la réfection des locaux sis au 39ter Grande Avenue au Square d'Aumale, dans une limite budgétaire de 35000 € HT ;
- ENGAGE les sommes sur les lignes destinées sur le budget principal de l'ASLC ;
- DIT que le responsable travaux devra présenter une variante bois.

Consultations

1) Point sur l'évènementiel

Le TCLC organisera le 24 janvier 2016 de 15h30 à 18h00 au Club du Lys un évènement pour la galette des rois. La capacité maximale de la salle étant de 120 places, il ne pourra y avoir que 120 inscrits pour cette occasion. La cible des invitations sera exclusivement les propriétaires du Lys-Chantilly.

2) Adhésion aux commissions du PNR

Rapporteur : M. Moula

M. Marchand, Président du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France, propose à l'ASLC de participer aux travaux des commissions qui l'intéresse, et de faire connaître celles qu'elle souhaite suivre, avec les coordonnées de la ou des personnes qui participeront aux commissions choisies.

Commission n°1 – Patrimoine naturel et réseaux écologiques – Jean-Yves Philippe et Danielle Palaniaye

Commission n°2 – Ressources naturelles, énergie, climat – François Nadim

Commission n°3 – Patrimoine historique et culturel – Stéphane Frantz

Commission n°4 – Aménagement, urbanisme, paysage – Nicolas Moula, Anne Cloutour

Commission n°5 – Agriculture/cheval - Danielle Palaniaye

Commission n°6 – Forêt/filière bois- Danielle Palaniaye

Commission n°7 – Développement économique – Anne-Charlotte Tassin, Jean-Yves Philippe

Commission n°8 – Tourisme- Danielle Palaniaye

Commission n°9 – Communication-sensibilisation – N/A

3) Planning des prochaines réunions

Conseil Syndicaux :

samedi 14 novembre 2015 à 10H

(Sous réserve)

Commissions :

Commission Gestion Documentaire :

jeudi 15 octobre 2015 à 14h

Assemblée des Propriétaires

Ordinaire : samedi 23 avril 2016

Extraordinaire : samedi 16 janvier 2016

Autres Réunions :

Réunion d'information sur les statuts :

mercredi 4 novembre 2015 à 18h

samedi 7 novembre 2015 à 10h

Au siège de l'ASLC, à Lamorlaye

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.